



Procès-verbal de l'assemblée générale 2022

Mardi 2 juin 2022, 18h-20h00

0.1 Acceptation de l'ordre du jour proposé

Partie statutaire

- 0.1 Acceptation de l'ordre du jour
 1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 8 juin 2021
 2. Admission d'une nouvelle organisation membre : Amnesty International (à la place du point 5)
 3. Rapport annuel 2021 et les activités en cours
 4. Bilan et compte de résultat 2021
 5. Comité : élections
 6. Communication des associations membres et divers

Participant-e-s

Membres ayant le droit de vote: Pro Indigena (Beni Grob); Handicap International Suisse (D. Suda-Lang); Institute of Social and Preventive Medicine (P. von Groote); Santé Sexuelle Suisse (S. Rohner); Institut tropical et de santé publique suisse (H. Prytherch); SMTH (H. Prytherch); SolidarMed (J. Ehmer) ; Fondation Terre des hommes (I. Gonzalez); terre des hommes schweiz (J. Ehmer), Women's Hope International (S. Rohner) ; Enfants du Monde (B. Godenzi) ; FAIRMED (R. Staeheli) ; Schweizerische Partnerschaft Hôpital Albert Schweizer (R. Maibach); Support (R. Grossmann) ; Médecins du Monde Suisse (M. Rousseau) ; Suisse-Santé-Haïti (B. Simeon) ; HumanImpact5 (M. Told) ; Research for Global Health (R4GH) (P. Von Groote).

Comité MMS : René Staeheli (président), Jochen Ehmer, Monika Christofori-Khadka, Helen Prytherch, Michaela Told, Jacques Mader, Per Maximilian Von Groote

Secrétariat MMS: Martin Leschhorn Strebel, Martina Staenke, Carine Weiss, Andréa Rajman (procès-verbal), Nada Milinovic.

Invité.e.s

Daniela Enzler (Amnesty International – Section Suisse)

Daniel Holler (Hospitant, Diakonisches Werk Freiburg, D)

Excusé.e.s: Plusieurs personnes ne pouvant pas être présentes à cette assemblée générale se sont excusées par écrit ou par téléphone. La liste des excusé.e.s est disponible auprès du secrétariat MMS.

Quorum

MMS compte actuellement 50 organisations membres, soit un quorum de 17 est nécessaire. Sont présentes 14 organisations membres présentes représentant 18 organisations membres – le quorum est atteint.

NB : le quorum ne changera pas après l'acceptation de la candidature d'Amnesty International (voir point 2)

Dès le 2 juin 2022 :

Avec 51 organisations membres, le quorum à atteindre reste le même soit, 17 avec une présence de 15 organisations membres présentes représentant 19 organisations membres – le quorum est atteint.

L'assemblée générale se tient en présentiel à Bienne.

René Staeheli, président du Réseau MMS, souhaite la bienvenue aux membres et présente l'ordre du jour qui a été envoyé avec l'invitation à l'assemblée générale. Il propose de mettre le point « Admission d'une nouvelle organisation » au point 2.

René Staeheli rappelle qu'il n'y a qu'un vote par association membre. Les membres individuels, le secrétariat et le comité n'ont pas le droit de vote.

Décision : L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Le président informe que cette session est enregistrée uniquement pour faciliter la prise du PV. Son enregistrement sera ensuite détruit.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 8 juin 2021

Il n'y a pas de remarques de la part des organisations membres.

Décision : Le procès-verbal de l'assemblée générale du 8 juin 2021 est accepté à l'unanimité.

6. Admission de nouvelles organisations membres

Le comité de MMS a reçu 1 demande d'adhésion pour rejoindre le Réseau MMS. La demande a été étudiée par le Comité qui recommande son adhésion au Réseau MMS.

Daniela Enzler présente Amnesty International Section Suisse et ses motivations pour rejoindre le Réseau MMS. Amnesty International agit depuis 1961, est lauréate du prix Nobel en 1997 et travaille actuellement sur tous les droits humains. Un des points prioritaires de la nouvelle stratégie 2022-2030 porte sur le droit à la santé. Daniela Enzler sera la personne contact avec MMS pour cette thématique.

Les motivations d'Amnesty International Section Suisse pour intégrer le Réseau MMS sont de collaborer avec les membres de MMS, utiliser les synergies, échanger les connaissances et les expériences.

Décision : La candidature d'Amnesty International a été acceptée à l'unanimité

René Staeheli relève qu'Amnesty International est le 50^{ème} membre du Réseau MMS.

3. Rapport annuel 2021 et les activités en cours

Martin Leschhorn Strebel, directeur de MMS, présente le rapport annuel 2021. Il précise qu'il existe une version longue (en allemand) et 2 versions courtes (en français et en allemand) et remercie Andréa Rajman pour son fort soutien à son élaboration

Martin Leschhorn Strebel présente brièvement les activités principales de 2021 :

Initiative populaire « pour des soins infirmiers forts »

Martin Leschhorn Strebel informe qu'il est rare que MMS donne un mot d'ordre pour le vote d'une initiative populaire : L'initiative populaire "pour des soins infirmiers forts", qui a été soumise au vote en novembre 2021, constitue une exception. Il rappelle que MMS travaille depuis de nombreuses années, sur le thème de la pénurie mondiale de personnel de santé et la

responsabilité de la Suisse à cet égard et qu'à l'assemblée générale de MMS du 8 juin 2021 il avait été décidé que le Réseau devrait s'engager en soutenant cette initiative. MMS a été présent à plusieurs reprises dans les médias (NZZ, Le Courrier) concernant l'importance que pourrait avoir un oui à cette initiative.

Covid-19 et la coopération internationale en matière de santé

Lors du symposium MMS du 3 novembre 2021 à Bâle, MMS s'est penché sur différentes dimensions de l'impact de Covid-19 sur la santé et sur les systèmes de santé. Le contenu était axé sur les perspectives, les questions d'accès aux soins et de gouvernance. Les réflexions et débats ont notamment porté sur les réglementations nécessaires au niveau international pour faire face à de futures pandémies et mettre en place les meilleures mesures possibles.

Santé sexuelle et reproductive et les droits y relatifs : l'impact de la violence sexuelle sur la santé mentale des femmes dans le contexte de la pandémie.

La conférence annuelle (Fachtagung) s'est tenue online. Durant cette conférence, il a été rappelé que la santé mentale est un facteur décisif dans la lutte contre la pauvreté. C'est pourquoi, la nécessité d'accroître les services de santé mentale (SSM) pour renforcer les systèmes de santé doit être clairement établie

Table ronde en Suisse romande sur « Leaving no one behind : comment répondre aux besoins de santé communautaires ?

Cette table ronde a pu se tenir en présentiel à Lausanne en automne 2021. Les présentations des différents projets et expériences de la première partie de l'après-midi ont permis de lancer une discussion fournie et d'échanger des réflexions sur les nouveaux défis en santé communautaire, sur comment mieux répondre aux besoins des communautés et s'assurer que l'on touche bien les plus démunies.

Décision : le rapport annuel 2021 est adopté à l'unanimité.

Le président René Staeheli remercie chaleureusement tout le Team pour son excellent travail durant cette année spéciale.

Affaires courantes en 2022 :

Plaidoyer : la santé dans la coopération internationale

Martin Leschhorn Strebel rappelle que la Suisse, avec son économie de la santé exceptionnelle et sa place de leader en matière de recherche et d'innovation, a toutes les cartes en main pour contribuer de manière significative au renforcement des systèmes de santé à l'étranger. Elle y parviendra si la santé devient une nouvelle priorité et un thème central de la coopération internationale.

Le message du Conseil fédéral sur la stratégie de coopération internationale 2025-2028 (stratégie CI 2025-2028) est l'occasion d'ancrer cette nouvelle priorité thématique. Ce nouvel accent sur la santé répondrait aux besoins des populations des pays en développement et aux intérêts à long terme de la Suisse, ce qui peut apporter une valeur ajoutée considérable dans ce domaine. C'est dans ce contexte que des représentants de l'économie, de la politique et des ONG reconnues, dont Medicus Mundi Suisse, le Swiss Malaria Group et la Croix-Rouge suisse, se sont réunis pour créer la plateforme "Swiss Global Health Hub" durant laquelle Elisabeth Schneider-Schneiter a présenté la motion « Faire de la santé une des priorités de la coopération internationale ».

Présence de MMS avec un stand en présentiel au Geneva Health Forum 2022 « *Pandémie de COVID-19 et urgence environnementale : Réinventer la santé globale à l'heure des changements globaux* du 3 au 5 mai 2022 à Genève.

Une vingtaine de personnes issues de 10 associations membres se sont relayées sur le stand durant les 3 jours. L'organisation, la coordination et la présence du stand MMS durant le GHF2022 a été très apprécié (4.5/5). Cette présence a permis de donner de la visibilité au Réseau MMS et plus particulièrement aux associations présentes. Elle a également permis la rencontre entre organisations membres et de resserrer les liens du Réseau.

SRHR – Conference: Teenage Pregnancy – How do we Address the Needs and Rights of Teenage Girls

Cette conférence s'est tenue au printemps en présentiel, mais pour la première fois il a fallu modifier le programme d'une journée sur une demi-journée en raison d'une faible participation. Un bulletin est prévu sur cette thématique. Martin Leschhorn relève la qualité des présentations et remercie Carine Weiss qui était en charge.

Evaluation interne et externe de notre stratégie 2020-2023

Evaluation interne : Suite à la demande du comité, un questionnaire a été élaboré et envoyé à nos associations membres avec comme objectif de préparer la nouvelle stratégie MMS 2024-2027. Cette évaluation est encore en cours.

Une **évaluation externe** est également effectuée par Monsieur Urs Zollinger de King Zollinger & Co. Advisory Services. Cette évaluation externe porte sur le travail politique de MMS.

3. Bilan et compte de résultat 2021

En l'absence d'un.e trésorier.ère, Martin Leschhorn Strebel présente les comptes 2021.

Il indique que les comptes annuels 2021 se soldent par un résultat positif de 6'809 CHF.

Le capital de l'organisation s'élève désormais à 218'718 CHF.

Rapport de révision

Après vérification des comptes, la société de révision Co-Partner Revision AG fait le constat suivant dans son rapport à l'attention de l'assemblée générale :

« Lors de notre vérification, nous n'avons pas rencontré d'éléments donnant à penser que les comptes annuels

- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux normes Swiss GAAP RPC fondamentales et RPC 21 ;
- ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. »

Décisions : Le bilan et les comptes annuels 2021 sont adoptés à l'unanimité et la décharge est accordée à l'unanimité au comité et au secrétariat.

4. Comité : élection complémentaire au comité

Petra Schroeter se retire du comité. Le président René Staeheli rappelle qu'elle était notre trésorière. Il la remercie chaleureusement pour son travail accompli au sein du comité de MMS.

Daniel Suda-Lang se présente pour remplacer Petra Schroeter et compléter le comité. Il travaille comme directeur auprès de Handicap International à Genève et sa biographie a été envoyée aux membres avec l'invitation à l'assemblée générale.

Daniel Suda-Lang informe que Petra Schroeter a rejoint le comité de Handicap International à Genève.

Résultat des élections :

- René Staeheli est réélu à l'unanimité comme président.
- Daniel Suda-Lang est élu à l'unanimité au comité.
- Helen Prytherch devra être réélue en 2023
- Les autres membres du comité sont tous réélus en bloc et à l'unanimité.

Le Président rend attentif qu'il nous manque un.e trésorier.ère. Il propose que le comité se charge de sa recherche.

Décision : accepté à l'unanimité.

8. Communication et divers

Il n'y a pas de communication ou de divers proposés par les organisations membres présentes.

René Staeheli remercie toutes les personnes présentes pour leur venue et participation à cette assemblée générale riche et passionnante et se réjouit déjà des prochaines rencontres qu'elles soient virtuelles ou en présentiel pour continuer à échanger.

Il remercie également le secrétariat pour l'organisation de cette AG et clôt cette session en avance.

Bâle, le 23 août 2022

René Stäheli
Président Medicus Mundi Suisse

Martin Leschhorn Strebel
Directeur

(Vom Vorstand zuhanden der Mitgliederversammlung am 30.9.2022 verabschiedete Version)